Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1974)

Heft: 291

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

of blic

J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand N° 291 24 octobre 1974 Onzième année

Rédacteur responsable : Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc

Abonnement

pour une année: 33 francs jusqu'à fin 1974: 10 francs

Administration, rédaction: 1002 Lausanne, case 1047 1003 Lausanne, Saint-Pierre 1 Tél. 021/22 69 10 C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :

Rudolf Berner Claude Bossy Jean-Pierre Bossy Jean-Daniel Delley

291

La gauche après le «non»

Soupir de soulagement: l'expression est revenue souvent dimanche soir, à l'issue du deuxième acte du psychodrame qu'à intervalles réguliers, les mouvements nationalistes font jouer aux Suisses. Avec la deuxième initiative Schwarzenbach, déjà déposée, les décors sont en place pour le prochain épisode.

En effet, même si les « oui » du 20 octobre n'ont pas atteint la cote de 1970, on peut compter sur la persévérance de l'extrême-droite, que ce soit sur le mode brutal de l'Action nationale, ou sur celui, plus subtil, des Républicains, pour utiliser à son profit tous les mécontentements et toutes les frustrations.

De tous côtés, on s'est réjoui du net rejet de l'initiative: triomphe de la raison, de la démocratie, fonctionnement assuré de l'économie. Pourtant, la victoire est fragile; un changement brutal de la situation économique et une initiative plus habile peuvent tout remettre en question. Dans cette perspective, rendre plus difficile l'usage des droits populaires serait erroné: les revendications, portées jusqu'alors au grand jour à travers les initiatives, trouveraient à coup sûr d'autres canaux d'expression et le climat n'en serait pas allégé pour autant.

Non seulement la victoire est précaire, mais le combat lui-même est mystificateur. Il est temps maintenant de changer de terrain. Trop longtemps le gouvernement a couru derrière les nationalistes; et personne ne peut sérieusement prétendre, comme l'ont fait partis et syndicats, que les « non » du 20 octobre sont un encouragement au Conseil fédéral à persévérer dans cette voie.

Tout d'abord, les travailleurs étrangers. Kurt Furgler a clairement pris position pour le maintien du statut de « vrais saisonniers ». Vrais ou faux, la question n'est pas là. Ce statut dégradant doit disparaître. Mais aussi les droits politiques, syndicaux et sociaux des travailleurs étrangers sont à développer. Il reste beaucoup à faire; si tant est qu'on soit déjà seulement engagés sur la bonne voie. Là, l'initiative « Etre solidaire » pose quelques jalons. Là, la gauche politique et syndicale, est en retrait : elle insiste davantage sur la limitation quantitative que sur les conditions faites aux migrants. La campagne référendaire n'a-t-elle pas suffisamment mis en lumière le système d'exploitation grâce auquel nous prospérons?

Le scrutin du 20 octobre, et surtout la campagne qui l'a précédé, devraient donc éclairer des secteurs importants de la politique nationale, jusque-là tenus dans l'ombre. Et le débat engagé, tout confus, tout partiel, si mal centré qu'il ait été a au moins confirmé un diagnostic de première importance: à travers les travailleurs étrangers, c'est la situation de tous les travailleurs qui est en jeu.

Le premier mouvement serait de crier à la division de la classe ouvrière. Et de clouer au pilori les comités xénophobes. Ce serait évidemment un peu court. L'occasion est belle, en revanche, pour la gauche de s'interroger sur sa propre responsabilité dans l'affaiblissement des positions qu'elle défendait traditionnellement. Un affaiblissement, du reste, dont la division des forces ouvrières n'est qu'un exemple parmi d'autres: la Suisse ne faitelle pas peser, plus que partout ailleurs en Europe, le poids des difficultés structurelles sur les budgets des salariés modestes?

La mise en question se précise donc : la lutte électorale (pour les partis), la concertation (pour les organisations professionnelles) n'ont pas mené à des positions de force suffisantes pour empêcher une division des forces catastrophique dans la tension actuelle.

On invoquera, à ce stade, la démobilisation des masses, la dépolitisation générale. Mais ce climat d'apathie politique n'est-il pas l'effet, plus que la cause, d'un certain échec de la gauche, crispée sur les avantages acquis au cours de trente ans de paix sociale et de négociations au sommet?